



AVIS PUBLIC – ÉLECTIONS 2021

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN DU 5 DÉCEMBRE 2021

Par cet avis public, Isabelle Arvola, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électeurs et aux électeurs de la municipalité.

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de conseiller ou conseillère – Siège 1

- Samuel Bédou
- Nathalie Bouchier

Poste de conseiller ou conseillère – Siège 2

- Réal Doyon
- Dominique Fivette
- Marie Lefrançois
- Bruno Martel

Poste de conseiller ou conseillère – Siège 4

- Benoît Gagnon
- Geneviève Talbot
- Xavier Sanchez

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné entre 9h30 et 20h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivantes :

Jour du scrutin – Dimanche 5 décembre 2021

Pour les sections de vote 1 à 4

École Saint-Jacques, 115 rue Renaud

Jour de vote par anticipation – Dimanche 28 novembre 2021

Pour les sections de vote 1 à 4

École Saint-Jacques, 115 rue Renaud

4. Vous devez porter le couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleue ou noire pour marquer votre bulletin de vote;
6. Si vous êtes inscrit ou inscrite au vote par correspondance:
 - La présidente d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 3 novembre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour un renouvel de mandats.